

APRÈS LE SCANDALE POLITIQUE, UN SCANDALE JUDICIAIRE!

Le Tribunal de Commerce de Paris a rendu mercredi 20 mai une décision par laquelle il donne raison au puissant groupe pétrolier Total pour invoquer une prétendue force majeure lui permettant de ne pas respecter ses obligations en termes de souscription d'électricité nucléaire à travers le mécanisme absurde de l'ARENH (Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique).

Rappelons que ce mécanisme est **totale**ment à charge contre EDF puisqu'il permet aux concurrents de choisir ou non de souscrire à l'ARENH selon leur intérêt, cette option étant pour eux sans risques et gratuite.

Ce qu'ajoute maintenant le Tribunal de Commerce, c'est qu'une société qui a souscrit de l'ARENH **peut ne pas respecter ce contrat** au nom d'une prétendue force majeure.

Autrement dit, quand les prix de marché sont supérieurs au prix de l'ARENH, qui est de 42 euros, les concurrents ont réclamé et obtenu de l'État un relèvement du plafond passé légalement de 100 à 150 TWh. Ils hurlaient alors pour **réclamer toujours plus d'ARENH**.

Mais quand les prix de marché chutent comme c'est le cas aujourd'hui après le COVID, ils hurlent encore pour ne plus respecter les engagements qu'ils ont pris et le jugement du Tribunal de Commerce leur donne raison !

Facile la concurrence dans ces conditions qui fait peser tous les risques sur EDF !

Ce jugement du Tribunal de Commerce, qui est une juridiction composée essentiellement de personnes issues d'entreprises privées comme c'est le cas de Total, est **une véritable honte**. Il est d'ailleurs contraire à un jugement du Conseil d'État, lequel avait refusé d'annuler une décision de la CRE défavorable à la force majeure.

C'est un scandale absolu de prétendre que Total, qui continue à verser de copieux dividendes à ses actionnaires, aurait été en difficulté du fait de la baisse des prix de marché.

Même si ce jugement scandaleux est frappé d'appel, cela démontre plus que jamais qu'il faut **en finir avec l'ARENH**, qui est une machine à perdre pour EDF et plus largement dans cette **ouverture du marché qui ne se fait qu'au bénéfice de groupes privés**.

**NON à l'ARENH, non à Hercule, non à cette concurrence absurde,
OUI au Service public !**

AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org